



De l'opposition à la résistance

Rarement, nous aurons connu une année politique plus difficile que 2009. Avec des méthodes douteuses et à la limite de l'exigence républicaine, le président de la République, le gouvernement et l'UMP se sont appliqués à diffuser dans l'opinion une petite musique lancinante pour discréditer les élus dans leur action quotidienne.

Avec beaucoup de populisme, la droite s'applique à culpabiliser les élus. Les élus coûteraient cher à la France, ils seraient trop nombreux, ils augmenteraient de manière indigne la fiscalité locale, ils seraient irresponsables... surtout lorsqu'ils sont de gauche !



Cette petite musique a servi de façade à une entreprise pour démolir, brique par brique, la démocratie locale et les services publics. En supprimant la taxe professionnelle, la majorité UMP empêche les élus de mener des politiques ambitieuses répondant aux attentes de la population. En redécoupant la carte électorale, Alain Marleix a choisi

de privilégier le bouclier électoral de l'UMP. Demain, en raccourcissant les mandats des conseillers régionaux, ce sont les grands projets portés par des Régions dépossédées de tout lien fiscal avec leur territoire qui ne verront plus le jour. Le secteur du bâtiment et des travaux publics n'est pas sorti de la crise ! Dans le même temps, l'État continue de solliciter les collectivités, ici pour construire ou rénover une université, ici pour implanter un commissariat, là pour lancer une ligne LGV ! On ne peut vouloir tout et son contraire. Que l'État commence par se rationaliser, avant d'imputer sa dette aux élus locaux.

En 2010, nous allons mener le combat pour résister à cette lame de fond qui vise à briser la démocratie locale. Nous n'avons pas à rougir de nos réussites. Je revendique une hausse d'impôt de 3 euros par contribuable régional, si c'est pour améliorer la qualité de service de nos TER. Je revendique la même hausse, si un Conseil général préserve l'autonomie ne serait-ce que d'une seule personne âgée. Je revendique cette hausse, si une commune peut offrir la cantine à un enfant dont les parents n'ont pas les moyens de payer. Là où la droite instaure l'assurance individuelle contre tous les risques et la privatisation des services, la gauche revendique aujourd'hui la performance de nos services publics. L'année 2010 sera celle du combat de TOUS les élus contre une régression majeure. Personne ne pourra dire "**ce n'est pas notre élection**". Nous le devons à tous les citoyens qui nous ont confié nos responsabilités.

Marylise Lebranchu

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 30/12/2009



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

SOS paysans

Qui pourrait accepter de voir ses revenus divisés par deux en un an ? C'est pourtant la situation que vit une partie des agriculteurs, en particulier dans la production laitière ou celle des fruits et légumes.

2009 restera une année particulièrement sombre dans l'histoire de l'agriculture française. Et 2010 ? Le gouvernement a-t-il bien pris la mesure du désarroi qui s'est emparé de la profession agricole et du désespoir qui grandit dans les campagnes ? On peut en douter, tant il est aveuglé par son idéologie libérale et son refus de réguler les marchés. Or, il n'existe pas d'autres solutions pour sauvegarder notre agriculture et donc notre souveraineté alimentaire. La loi de "modernisation agricole" doit passer au début du mois de janvier devant le Conseil des ministres et, vraisemblablement, au printemps devant le Parlement. C'est lors de son examen que les agriculteurs verront vraiment sur qui ils peuvent compter pour les aider à bâtir l'agriculture du XXI^e siècle.

PS 29

Le dossier de la semaine

Le pacte électrique breton



Économiser et diversifier pour garantir l'approvisionnement

Vie de la Fédération

Il y a 30 ans : le congrès de Metz



François Mitterrand confirma son leadership dans le parti

Interview

Pour l'Europe des droits



Avec Henri Lourdelle

Le pacte électrique breton

"Alerte rouge Écowatt aujourd'hui. Risques de coupures ! Modérez vos consommations d'électricité ce matin et entre 17 heures et 20 heures". Des milliers de Bretons ont reçu, par SMS ou par mail, ce message, à la mi-décembre.

La Bretagne va-elle connaître des coupures de courant cet hiver ? Le risque est grand, en effet, dans une région située en bout de réseau qui ne produit que 7 % de l'énergie qu'elle consomme.



Isabelle Thomas, en charge de l'énergie à la Région

Une position délicate...

La tentation est grande d'y construire un site de production. D'ailleurs RTE (Réseau de transport d'électricité) a déjà trouvé son emplacement idéal : ce serait dans la région de Saint-Brieuc. Et le président du directoire de RTE ne manque pas une occasion d'expliquer que la construction de cette centrale est vitale : **"La Bretagne et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui sont des péninsules électriques, sont les plus exposées aux risques de coupures"**, expliquait-il dans une interview au *Figaro* du 12 novembre 2009. **"La Bretagne, en particulier, ne dispose pas d'outils de production implantés sur place. Voilà pourquoi nous préconisons vivement, depuis plusieurs mois, l'installation d'une nouvelle centrale qui répondrait aux besoins de pointe"**.

Mais ce n'est pas l'option défendue par le Conseil régional qui, depuis 2004, a fait travailler tous les acteurs concernés par cette question.

Le taux d'indépendance énergétique de la Bretagne est l'un des plus faibles de France. En outre, la consommation de produits pétroliers et d'électricité y est plus importante que sur le reste du territoire national.

La production électrique ne couvre que 5 % de la consommation et elle provient essentiellement de l'usine marémotrice de la Rance (240 MW), des turbines à combustion de Brennilis et de Dirinon (440 MW). Or, dans

notre région, la demande d'électricité progresse plus rapidement (2,20 %) que dans le reste du pays (1,60 %).

En outre, il n'aura échappé à personne que la Bretagne est une péninsule, située en fin de réseau, ce qui la rend particulièrement fragile en période de forte demande, comme le soulignait le président de RTE.

Isabelle Thomas, vice-présidente de la Région en charge de la politique énergétique, s'est saisie de ce dossier dès 2004. Le "B15" qui regroupe la Région, les quatre conseils généraux de Bretagne et les dix agglomérations les plus importantes, a, à plusieurs reprises, débattu de cet enjeu. Le 9 octobre, il a adopté une position commune.

"L'enjeu, à moyen terme, consiste à apporter une réponse globale à cette problématique régionale qui garantisse la sécurité de l'approvisionnement électrique, en concordance avec les objectifs européens", peut-on lire dans le communiqué publié à l'issue de cette rencontre.

Pour ce faire, les collectivités bretonnes se sont mobilisées pour aboutir à un pacte électrique breton autour de quatre grands principes : anticiper et garantir la sécurité d'approvisionnement de manière crédible et pérenne ; donner la priorité aux actions de maîtrise de l'énergie, notamment dans la gestion des périodes de pointe ; intégrer la part des énergies renouvelables dans cette réponse globale (éolien offshore, énergies marines, biomasse, etc.) et fixer des exigences environnementales à tous les projets de production.

En outre, le "B15" a adopté une position commune concernant le cas spécifique de la Bretagne nord. **"Convaincues qu'il ne serait pas souhaitable que le projet de Ploufragan se réalise dans les conditions initiales, les collectivités bretonnes proposent qu'un nouvel appel d'offres soit lancé par l'État en couplant différents modes de sécurisation de l'alimentation électrique (maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, appoints dégressifs en**



Il faut diversifier les modes de production



Le littoral : un potentiel à exploiter

énergies fossiles) pour aboutir à un objectif d'approvisionnement garanti en 2015".

En pointe pour les énergies renouvelables

Les économies d'énergie représentent un gisement très important encore insuffisamment exploité, même si les collectivités locales, en particulier le Conseil général du Finistère, réalisent de gros efforts dans ce domaine.

La Bretagne est une des régions les plus actives en matière d'énergies renouvelables, en particulier dans le domaine maritime.

"Ici, sont réunies les conditions pour leur développement", a rappelé Pierre Maille, à l'occasion de la session du 4 décembre du Conseil général. **"Des conditions physiques, courants, marées, vent ; des conditions techniques et scientifiques, avec une industrie de construction navale, des centres de recherche et la présence d'IFREMER"**. En répondant favorablement à la demande conjointe du président du Conseil général et du maire de Brest, le Premier ministre, aux Assises de la mer, a confirmé la vocation du Finistère dans ce secteur.

La Région Bretagne s'est fixée pour objectif d'accueillir au large de ses côtes 500 MW d'éolien offshore d'ici 2015 et 1 000 MW d'ici 2020. Des expérimentations sont en cours au large de Fouesnant et un autre projet est sur le point d'aboutir au large de Saint-Brieuc, à proximité du Grand Léjon. Mais il existe d'autres sites potentiels face à Lorient (20 éoliennes de 5 MW) ou Saint-Malo (33 éoliennes de 200 MW).

Mais d'autres solutions alternatives existent comme le photovoltaïque. Le Conseil général du Finistère, qui s'est associé à l'appel à projet lancé par la Région en 2008, a accordé une subvention de plus de 75 000 euros pour les huit candidats retenus.

En réduisant la consommation électrique et en soutenant les modes de production d'électricité propre, il sera possible d'éviter les coupures de courant. 🌱

Il y a 30 ans, le congrès de Metz

Metz (1979) reste dans l'histoire comme l'un des principaux congrès du Parti Socialiste de la seconde moitié du vingtième siècle.

La fédération du Finistère se singularisa en votant quasiment à l'inverse de la tendance nationale.

Le congrès de Metz devait trancher deux questions : quelle attitude adopter face au Parti communiste qui venait de rompre le Programme commun quelques mois plus tôt ; et quel candidat pour porter les couleurs du Parti à l'élection présidentielle de 1981.

Cinq motions étaient soumises au vote des adhérents mais deux lignes s'affrontaient. Pour le premier secrétaire, François Mitterrand, et



Les principaux acteurs du congrès de Metz

le CERES de Jean-Pierre Chevènement, il fallait tenir bon et être unitaire pour deux. Michel Rocard et Pierre Mauroy, de leur côté, défendaient une démarche plus autonome pour le Parti So-

cialiste. Les premiers font, d'une rupture avec le capitalisme, un préalable pour conquérir le pouvoir, tandis que les seconds mettent en garde contre les lendemains qui déchantent et insistent

sur le rôle que doivent jouer les forces vives de la société dans le changement.

François Mitterrand l'emporte avec 45,34 % des suffrages, auxquels il faut ajouter les 14,42 % du CERES, en perte de vitesse par rapport au précédent congrès. Avec 20,51 % des voix, même en y ajoutant les 16,22 % de Pierre Mauroy, Michel Rocard se retrouve dans la minorité du PS. Il admet à la tribune du congrès qu'il ne se présentera pas à la présidentielle si François Mitterrand est candidat.

Dans la fédération du Finistère, 22,88 % des voix se portent sur la motion de François Mitterrand et 54,12 % sur celle de Michel Rocard. 🌹

Interview



Pour l'Europe des droits

Avec Henri Lourdelle

“L'Europe sociale, c'est d'abord l'Europe des droits”, a expliqué Henri Lourdelle, conseiller à la Confédération Européenne des Syndicats (CES), le 18 décembre au Quartz à Brest, à l'occasion du 4^e forum de l'insertion, organisé par le Conseil général du Finistère, consacré au rôle de l'Europe dans les politiques d'insertion.

Cap Finistère : La Confédération européenne des syndicats est un

interlocuteur reconnu en Europe ?

Henri Lourdelle : Oui, nous représentons 60 millions de salariés, adhérents à 71 confédérations dans 36 pays.

Cap Finistère : Le budget de la politique sociale de l'Union européenne est-il suffisant ?

Henri Lourdelle : Ce n'est jamais suffisant et les besoins sont énormes. En outre, il faut noter qu'il n'a pas augmenté malgré l'adhésion de plusieurs pays à l'Union. Immanquablement, les parts qui reviennent à chacun se sont réduites. Mais la question la plus importante est :

quelle est la volonté politique de nos dirigeants de construire une Europe sociale ? Sans mobilisation de la part des citoyens, je crois que ce budget n'augmentera pas.

Cap Finistère : Pensez-vous que l'argent du FSE (fonds social européen) est bien utilisé par les États ?

Henri Lourdelle : Je ne veux pas porter de jugement sur l'utilisation de ces fonds. Je sais que, globalement, 10 % de l'enveloppe n'est pas dépensée. Mais j'ai pu constater que ce n'est pas le cas, par exemple en Bretagne. Ce qui est important, c'est que le FSE serve à accompagner des projets permettant d'entrer dans le monde du travail et surtout d'y rester. Pendant longtemps, on a considéré que l'obtention d'un emploi était suffisante. Or, ce n'est plus vrai depuis l'apparition

des travailleurs pauvres qui, même avec un emploi, demeurent dans la précarité.

Cap Finistère : Pour vous, à quoi doit ressembler l'Europe sociale ?

Henri Lourdelle : C'est d'abord l'Europe des droits. Droit à un revenu, à un emploi, à la santé, à un logement. Mais, pour y parvenir, il faut que les salariés se mobilisent et interpellent leurs dirigeants et leurs élus.

Car l'Europe, c'est nous, c'est ce que nous en faisons. D'ailleurs, l'année 2010 sera celle de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La CES a déjà prévu un certain nombre de manifestations pour défendre ses propositions pour un renforcement des droits des travailleurs. Le 24 mars sera un moment fort de cette mobilisation. 🌹

Agenda

6 janvier

18 h 30 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper
26 B, rue Aristide Briand.

Dimanche 17 janvier

9 h 30 : Réunion du BREIS, à Pontivy.

14 et 21 mars 2010

Élections régionales.

*Le Secrétariat fédéral
et la rédaction
du Cap Finistère
vous souhaitent une
joyeuse et victorieuse
année 2010*

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 843 - Vendredi 1^{er} Janvier 2010

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €

Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

En bref...

Le "Breizhstorming" se poursuit sur internet

Après l'organisation des quatre forums régionaux "Une Bretagne de la connaissance pour tous", le 17 octobre à Rennes, "Une Bretagne durable pour tous", le 14 novembre à Saint-Brieuc, "Une Bretagne dynamique pour tous", le 28 novembre à Concarneau, "Une Bretagne vivante pour tous", le 5 décembre à Vannes, le Breizh storming se poursuit sur internet : www.forumbretagnepour tous.org
N'hésitez pas à apporter votre contribution aux débats.

TGV "Le calendrier sera respecté"

Interrogé, le 4 décembre dernier, lors de l'émission "Le Grand Gallo" sur TV Rennes, sur le dossier TGV et sur le rôle joué par Madame Malgorn, Jean-Yves Le Drian a apporté les précisions suivantes :

"Je pense qu'il faut refaire l'histoire. En 2003, il y a eu un Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire - CIADT- qui réunit les ministres concernés pour prendre les décisions régulièrement sur l'aménagement du territoire en France. En fin 2003, il y avait le classement des lignes TGV prioritaires. Nous n'y étions pas. Madame Malgorn était là. Maintenant, en juillet 2008, nous avons convenu avec Monsieur Borloo l'engagement des collectivités locales de Bretagne (Région, départements, agglomération, singulièrement Rennes Métropole) pour avancer et convenir d'un pacte. Puis, en juillet dernier, nous avons convenu des engagements financiers. Voilà le travail. Il a fallu pour cela de la détermination, de la volonté et je voudrais vous dire que, finalement, Monsieur Borloo reconnaît le travail et reconnaît les responsables. Je vais vous lire une lettre que je viens de recevoir de Monsieur Borloo. C'est une lettre qui date de quinze jours : « Je tiens tout particulièrement à saluer l'engagement de la Région Bretagne en faveur de ce projet, grâce notamment au rôle de chef de file qu'elle a joué ». Et ensuite il conclut : « Je ne peux ainsi que me réjouir de l'implication dont fait preuve la Région Bretagne dans cette affaire ». Voilà ! Qui a œuvré pour la mise en oeuvre du TGV ? C'est Monsieur Borloo qui le dit : la Région Bretagne. Je m'en réjouis".

Budget 2010 : un vote sans enthousiasme

La Délégation socialiste française a voté, sans enthousiasme, le budget européen pour l'année 2010, afin de ne pas porter préjudice au financement de la deuxième tranche du plan de relance européen (infrastructures énergétiques et internet à large bande), au lancement d'une nouvelle initiative européenne en faveur du micro-crédit (à hauteur de 25 millions en 2010) et à l'aide d'urgence en direction du secteur laitier (300 millions d'euros supplémentaires).

En 2006, les parlementaires socialistes avaient voté contre les perspectives financières pour les années 2007-2013. Ils avaient dénoncé un budget de résignation, qui, par sa faiblesse, ne permettrait pas de développer des politiques novatrices d'envergure. Aujourd'hui, cette analyse se confirme : ce budget ne permet pas d'affronter la crise, et traduit l'absence de projet politique européen.

Alors que la crise économique sans précédent que traverse l'Europe nécessiterait une réponse forte et commune de l'Union, le Conseil et la Commission européenne ont choisi de laisser les États membres développer leurs propres plans de relance. "Cette absence de coordination et de volonté politique au niveau européen entraînent une concurrence entre les plans de relance nationaux, qui peuvent ainsi avoir un impact amoindri", a souligné Estelle Grelier, titulaire de la commission des budgets.

Stéphane Le Foll, vice-président du groupe Socialistes & Démocrates en charge du budget et de l'agriculture, a dénoncé les "discours grandiloquents sur l'avenir de l'Europe de ceux qui ne se donnent pas les moyens de leur mise en oeuvre. C'est une attitude cynique et mensongère, irrespectueuse du citoyen européen".

Catherine Trautmann, présidente de la Délégation socialiste française, a insisté sur "la nécessité de mener une réflexion sur les finalités du budget européen : les politiques qui gagneraient en efficacité, si elles étaient prises en charge au niveau supranational, doivent trouver les ressources nécessaires. Cet objectif impose de sortir le budget de l'Union européenne de son cadre actuel, contraint et inadapté. La nouvelle stratégie de croissance et la lutte contre le changement climatique doivent permettre de revoir nos moyens d'action collectifs".

Annonces légales & judiciaires

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A.

Société d'Avocats
66, rue de Pont-l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

ROCADE SUD AUTOMOBILE

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 38 112,25 euros
Siège social :
Boulevard Jean-Moulin - 29270 CARHAIX
RCS BREST B 348 687 112

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 30 novembre 2009, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yvon ROPARS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Brest, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
Le Liquidateur.

Maître Pierre LE REST, Avocat
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

MC IMMO

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
46 ter, avenue de la République
29410 PLEYBER-CHRIST

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MC IMMO

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : 46 ter, avenue de la République (29410) PLEYBER-CHRIST.

Objet : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; la souscription d'emprunts immobiliers, le cautionnement de prêts ; la mise en garantie de tout ou partie de ses biens immobiliers dans le cadre des emprunts conclus par la société ou ses associés auprès de tout établissement de crédit et notamment l'octroi de cautionnements simples ou solidaires et d'hypothèque.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraires : 1 000 euros.

Gérant : Monsieur Marcel CEVAER, demeurant Route de la Clarté (29610) PLOUIGNEAU.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société, non plus qu'aux descendants, ascendants et conjoints, qu'avec le consentement des associés représentant les trois quarts du capital, conformément aux dispositions légales.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.